

JOURNAL COMMUNAL DE LAVEISSIÈRE

AUTOMNE 2020



LES INSTITUTEURS FONT LEUR RENTRÉE À L'ÉCOLE

Les 30 écoliers de Laveissière ont fait leur rentrée le 2 septembre dernier et ont retrouvé leur ATSEM Véronique Granier (au centre) et leur cantinière Martine Tissier. Ils ont aussi fait la connaissance de leurs nouveaux instituteurs. Grégory Rocher (à droite) s'occupe des classes du CE1 au CM2. Pierre Reygade (à gauche) a en charge les classes de maternelles et de CP en attendant l'arrivée d'Isabelle Peschaud-Delrieu, actuellement en congé parental.

Cette nouvelle année scolaire est rythmée par les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) tous les jeudis et vendredis après-midi. Les enfants suivront diverses activités : handball, activités artistiques, découverte de la forêt, jeux sonores, etc. Un merci particulier à Robert qui anime l'atelier danse bénévolement depuis plusieurs années et aux parents d'élèves qui vont confectionner des objets de Noël qui seront vendus au marché de Noël de Murat.

LES DÉLIBÉRATIONS DU 3 ET DU 31 JUILLET

Les réunions du conseil municipal sont publiques et les habitants sont les bienvenus pour y assister. Le détail des débats est retranscrit dans les procès-verbaux consultables en mairie. Les comptes rendus du conseil municipal sont affichés à la mairie et sur www.laveissiere.fr

- **Désignation des délégués pour les élections sénatoriales :** Daniel Meissonnier, Isabelle Brunhes et Christian Doniol. Désignation de leurs suppléants : Nadine Rodier, Lucien Queille et Béatrice Bertrand.
- **Vote des budgets primitifs général,** halte-garderie, camping, eau et assainissement, à l'unanimité.
- **Vote des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),** à l'unanimité : le maire (président de droit), Nadine Rodier, Christian Doniol, Alexandre Albisson, Joëlle Terrisse et Béatrice Bertrand. Les cinq habitants membres non-élus sont : Josiane Delmas, Katia Lagloire, Bernadette Nicol, Philippe Ollier et Rose-Marie de Prigounoff.
- **Vote de renouvellement de contrat d'occupation précaire de parcelles agricoles,** à l'unanimité.

LE POINT SUR LES TRAVAUX



Le service technique communal a réalisé cet été : des maçonneries sur la rampe d'accès handicapé à l'école, l'accès handicapé de la salle des fêtes, la pose de barrières de protection à Fraisse-Haut et Fraisse-Bas, le fauchage, les entretiens courants, etc.

- *La commune recrute un agent technique polyvalent (spécialité maçonnerie) à temps complet en CDD, à partir du 1er novembre 2020*



Le syndicat mixte du Lioran a quant à lui réalisé cet été : des réparations d'enrobé sur les parkings, de bouches d'égout, télécom, la reprise de la gestion de la station d'épuration en régie, les entretiens courants, la réparation et le réglage de l'éclairage, etc.

- *Le syndicat mixte recrute pour la saison d'hiver un agent d'accueil/d'entretien pour les parkings de la station et un chauffeur poids lourds.*

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)



Le CCAS s'est réuni le 14 octobre (voir les membres p. 2).

Il souhaite maintenir le lien social déjà créé avec les personnes âgées, fragiles et isolées. Il recontactera ces habitants régulièrement compte tenu de la crise sanitaire actuelle qui implique de protéger les plus vulnérables.

Il se propose d'accompagner les personnes nécessiteuses : aides diverses, courses, médicaments, évacuation des encombrants, etc. En cas de besoin, contactez Nadine Rodier, coordonnatrice (04 71 20 04 42 ou 06 32 01 33 34), ou tout autre membre du CCAS.

Les colis de Noël seront distribués aux habitants de plus de 70 ans. Les nouveaux habitants qui peuvent en bénéficier, en résidence principale sur la commune sont invités à se signaler à la mairie.

LA COMMISSION LIORAN EST LANCÉE

Une première réunion des commerçants du Lioran s'est tenue début juillet autour de Géraud du Jonchay, conseiller municipal et membre du conseil d'administration de la SAEM Super-Lioran Développement, avec une dizaine de représentants. Celle-ci a permis d'échanger sur les problèmes rencontrés et les attentes de chacun.

Un premier plan d'action a été proposé en 5 axes :

1. l'organisation des événements,
2. les taxes,
3. l'accueil des nouveaux commerçants,
4. la modernisation de la signalétique,
5. les projets de développement.

Une seconde réunion s'est tenue avec la présentation des actions engagées, **début septembre** avec une trentaine de représentants: point de situation sur la collecte des ordures, informations sur le réseau télécom et propositions pour la nouvelle signalétique.

Un groupe de travail au sein de la commission Lioran va rédiger un projet qui sera présenté au conseil municipal puis circularisé. Le but est de favoriser la concertation pour qu'un objectif commun voie le jour.

- ➔ Les participants ont une ligne commune : **faire du Lioran une station à la fois de ski et d'été qui soit moderne, attractive et source d'emplois pour la commune.**



VIE ASSOCIATIVE



Le comité des fêtes a tenu son assemblée générale le 26 juillet et a renouvelé son bureau : Nicolas Vidal (président), Alain Souberbielle (vice-président), Bérangère Souberbielle (trésorière), Gérard Delsuc (trésorier-adjoint), Sabrina Valette (secrétaire) et Damien Rigal (secrétaire-adjoint).



L'Association des Parents d'Élèves (APE) a également tenu son assemblée générale le 21 septembre et a reconduit son bureau : Sabine Rochès (présidente), Sabrina Valette (secrétaire), Béatrice Bertrand (trésorière), Bérangère Souberbielle (vice-présidente), Aurélie Rigal (vice-secrétaire), Gisèle Dufour (vice-trésorière).

Les subventions aux associations ont été attribuées pour l'année 2020. Il a été décidé de reconduire les subventions de l'année précédente. A l'avenir, les associations devront déposer à la mairie un dossier de demande de subventions.

LA VIE DE LA COMMUNE

Décès

Paulette Vezon (née Monange), de Fraisse-Haut, le 31 juillet 2020, ancienne employée communale à la cantine.

COUPES AFFOUAGERES 2020



Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 30 octobre inclus (à 16h). Chaque ayant droit pourra s'inscrire pour un lot de 2 stères de bois et ne pourra disposer que d'un seul pouvoir. La commune n'est pas responsable du gardiennage des lots. Dès qu'une coupe est attribuée, elle doit être retirée. En aucun cas elle ne sera remplacée. Les coupes affouagères sont attribuées pour une utilisation personnelle. Le non-respect de ce règlement pourra être sanctionné l'année suivante par une non-attribution aux contrevenants.

INFORMATIONS AUX HABITANTS



En raison d'une recrudescence de vols à la roulotte sur la commune cet été, la brigade de gendarmerie conseille de ne pas laisser d'objets ou de documents visibles dans les véhicules, de bien fermer portes et fenêtres en cas d'absence et pendant la nuit, et de rester vigilants. En cas d'absence prolongée, pensez au dispositif « opération tranquillité vacances », une surveillance du domicile sera réalisée gratuitement par la gendarmerie. En cas de besoin, faites le 17. Et n'hésitez pas à signaler les comportements suspects.



Les guêpes et frelons asiatiques ont proliféré cet été. Si vous repérez un nid chez vous, contactez un professionnel dont les coordonnées se trouvent à la mairie. Sauf urgence, n'appellez pas les pompiers qui n'interviennent seulement que si le nid se situe dans un environnement sensible (voie publique, école, crèches, etc.).



Depuis le 14 octobre dernier, Serge Castel, préfet du Cantal a abrogé l'arrêté préfectoral relatif à la limitation provisoire des usages de l'eau dans le Cantal. Toutes les mesures de restrictions des usages de l'eau sont donc levées. Rappelons que l'eau est une ressource précieuse. Soyons responsable dans son utilisation.



Pour faire des économies de papier, pensez à apposer sur votre boîte aux lettres l'autocollant STOP PUB du Syndicat des Territoires de l'Est Cantal (SYTEC) qui est à disposition au secrétariat de la mairie.



Etat d'urgence sanitaire depuis le 17 octobre : interdiction des rassemblements de plus de 6 personnes dans l'espace public ; interdiction des rassemblements privés dans les salles des fêtes ; masque obligatoire aux abords des établissements scolaires, crèches, gares, arrêts de bus, espaces publics clos ; interdiction des buvettes et des points de restauration debout ; fermeture des débits de boissons et des restaurants de minuit à 6h ; interdiction de diffuser de la musique amplifiée ; interdiction d'accès aux vestiaires des établissements sportifs.

PRÈS DE 300 VISITEURS À CHAMBEUIL CET ÉTÉ

Cet été, des visites guidées de Chambeuil ont été organisées chaque mercredi par Alexandre Albisson, greeter de la commune (guide local bénévole). Au total, ces visites ont attiré 285 participants dans ce petit hameau peuplé d'une quinzaine d'habitants à l'année. Les visiteurs ont déambulé dans ses rues pour découvrir son histoire, son architecture et son patrimoine. Ils ont ainsi découvert l'ancienne école qui a fermé dans les années 1980, les ruines du château du XVe siècle, l'ancienne mine de lignite détruite par les Allemands en 1944 et bien sûr les deux anciens moulins.

Pour clôturer chaque visite, un pot d'accueil attendait les participants au moulin de la cascade autour d'une grande table de pique-nique fabriquée par des bénévoles de la commune. Offert par la mairie de Laveissière, les produits locaux ont été mis à l'honneur avec le fromage salers du GAEC du Lioran, la charcuterie de la Salaison du Tunnel et le jus de pomme du Verger de Haute-Auvergne de Massiac.

Les rencontres avec les greeters sont gratuites, sans rétributions, ni pourboires. Leurs coordonnées sont consultables sur le site internet d'Auvergne Destination Volcans.



L'AGENDA DE L'AUTOMNE

Ces animations sont susceptibles d'évoluer selon la situation sanitaire.
Programme complet dans les offices de tourisme du Lioran et de Murat.

Randonnée accompagnée d'automne

Le 21, 23, 28 et 30 octobre 2020

Partez vers le bois de Veyrières, le lac des Gardes ou le Puy Griou. Départ à 14h. Réservation obligatoire.

Contact : Yves Perez - 06 82 02 97 14



Halloween à Laveissière

Le 31 octobre 2020

Soirée cocktail sanglant au bar Le Cristal à partir de 18h.

Contact : Le Cristal – 04 71 20 88 81



Toussaint à Laveissière

Le 2 novembre 2020

Messe à l'église Saint-Louis à 9h30, suivie de la bénédiction des tombes au cimetière.

Contact : Prieuré de Murat – 04 71 20 19 69



Commémoration de l'Armistice de 1918

Le 11 novembre 2020

Rendez-vous à 10h au monument aux morts pour honorer les 52 Valagnons morts pendant ce conflit.

Contact : Mairie – 04 71 20 04 42



Nocturne à la patinoire du Lioran

Le 19 décembre 2020

De 21h à 23h. 5,50€/adulte ; 4,80€/junior-lycéen-étudiant ; 4,10€/enfant (de 5 à 11 ans)

Contact : Patinoire – 04 71 49 50 09



Comité de rédaction

Nadine Rodier, Alexandre Albisson,
Béatrice Bertrand, Maylis du Jonchay.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique.